**Quelle est la différence entre la 2G, la 3G et la 4G?**

<br><br>

4G / LTE<br>

La 4G est la 4ème et donc la toute dernière génération de réseaux mobiles. LTE signifie «Long Term Evolution» et n'est autre que la désignation technique de la 4G. Grâce à la 4G, bien plus de clients peuvent utiliser internet mobile simultanément et sans compromettre la vitesse ultra-rapide. Le réseau mobile 4G permet de surfer avec jusqu'à 100 Mbit/s (jusqu'à 150 Mbit/s en fonction du terminal), ce qui signifie des temps de charge extrêmement courts et des temps de réaction rapides pour vivre la meilleure expérience de surf sur le réseau mobile. <br><br>

3G<br>

La 3G est la 3ème génération de réseaux mobiles et vous permet de surfer très rapidement sur votre mobile. Les vitesses de surf jusqu'à 42 Mbit/s permettent de surfer rapidement et en tout confort. Sur le réseau mobile 3G, vous pouvez regarder des vidéos Youtube, surfer rapidement sur internet, effectuer des téléchargements ascendants et descendants de gros fichiers multimédias, etc. Aujourd'hui, Sunrise couvre déjà plus de 97 % de la population suisse avec le réseau 3G mobile à bande large. <br><br>

2G<br>

La 2G est la 2ème génération de réseaux mobiles (GSM) et correspond au premier pas vers internet mobile. La vitesse de surf, limitée à 220 kbit/s (en fonction du terminal), est toutefois plutôt lente, mais suffisante pour lire des e-mails ou regarder des textes sur internet sans images animées.

Projet de fibre optique : Contrat pour un backbone 1100 km<br>

**La signature du contrat relatif à la construction de la phase 1 du Backbone national a eu lieu le 15 octobre courant. Les travaux peuvent donc démarrer.** <br><br>

L’Etat vient de réitérer son engagement en faveur projet Backbone national gabonais (BNG), annoncé et vivement attendu par les populations. C’est ce qui ressort de la cérémonie de signature du contrat organisée, le 15 octobre dernier à Libreville, entre la China Communications Service International Ltd (CCSI) et l’Agence nationale des infrastructures numériques et des fréquences (Aninf), en présence du ministre de l’Economie numérique et de la Poste et de son collègue de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. <br><br>

Initié en 2010 avec l’appui financier de la Banque africaine de développement (BAD) et de la Banque mondiale, le projet a pour objectif de mettre en place, dans le cadre de l’intégration sous-régionale, la fibre optique Central Africa Backbone (CAB4) de 1075 km. A cet effet, estime Li Ping, le directeur exécutif de la CCSI, «la construction du Backbone du Gabon CAB4, en tant que projet national de télécommunication est un événement très important pour le pays, qui permettra d’améliorer le flux et la qualité de transfert d’informations». Aussi, ajoute-t-il, confiant : «Nous avons les capacités pour aider le gouvernement gabonais à faire de ce projet un succès, en apportant toute notre expérience, en fournissant un service de qualité pour le développement des réseaux d’information gabonais.» <br><br>

Aux termes du contrat ainsi paraphé par Li Ping et Alex Bernard Bongo Ondimba, directeur général de l’Aninf, la phase 1 du projet de fibre optique permettra l’interconnexion de Libreville à Franceville, et de Franceville à Lékoni, Koula-Moutou et Lékoko au Congo. Le réseau, selon l’Aninf, devrait traverser 5 provinces du Gabon, notamment l’Estuaire, le Moyen-Ogooué, l’Ogooué-Lolo, l’Ogooué-Ivindo et le Haut-Ogooué, sur un linéaire de près de 1100 km. Pour Pastor Ngoua N’neme qu’accompagnait Pacôme Moubelet-Boubeya, la mise en œuvre du projet permettra l’interconnexion des villes du Gabon, et du pays vers l’international, avec un fort impact sur l’économie nationale. Il reste donc à voir l’avancée puis l’aboutissement desdits travaux.